

V E R S O I X L A

Port Choiseul

30 m.

GENEVE
RIVES DU LAC

	Périmètre
	Plans de site
	Secteurs inconstructibles
	Secteurs accessibles au public

[illegible]

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

DÉPARTEMENT DES CONSTRUCTIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Office de l'urbanisme Direction des plans d'affectation et requêtes

Feuille Cadastrale : 12, 14

Parcelles N^{os} : 5223, 2345

**Pour partie les
parcelles N^{os} : DP 6266, DP 6267, et DP 6275**

Située à l'angle entre le chemin Isaac Machard et la route de Suisse et Place Bordier

**PLAN MODIFIANT POUR PARTIE LE PLAN N°28'123 - 600
annexé à la loi sur la protection générale des rives du lac,
du 4 décembre 1992**

Zone de développement 4A

5 Zone préexistante

Limite degré sensibilité OPB

ENQUÊTE PUBLIQUE

Adopté par le Conseil d'État le :

Visa :

Timbres :

Adopté par le Grand Conseil le :

Loi N° :

[illegible]

Code GIREC	
Secteur / Sous-secteur statistique	Code alphabétique
44 - 00 - 061	VSX
Code Aménagement (Commune / Quartier)	
541	
	Plan N°
Archives Internes	Indice
	29779
CDU	
7 1 1 . 6	